

51863076

« TOWA FRANCE »

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 29.700.000 Francs

Siège Social à PARIS (16^{ème}) – 24 Bis Square de l'Avenue Foch

RCS PARIS B 352.239.792

68064

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DECISION

DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2000

L'AN DEUX MILLE,
Le 27 Septembre, à 15 Heures,

Au siège de la Société « TOWA FRANCE »

- Monsieur Peter MITCHELL, agissant

1° En qualité de représentant légal de la Société « **PARTRIDGE TRADING LTD** » dont le siège est à Londres – 8 Carlos Place (Mayfair)
Elle même associée unique de la Société « **TOWA FRANCE** » propriétaire de 297.000 parts composant le capital social.

2) En qualité de Gérant « **TOWA FRANCE** »

A pris les décisions sur l'ordre du jour suivant :

- Démission et remplacement du Gérant
- Fixation de la rémunération du nouveau gérant.

DECISIONS

PREMIERE DECISION

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Peter MITCHELL de ses fonctions de Gérant avec effet du 1^{er} Novembre 2000 et l'accepte.

Il décide de nommer en son remplacement pour une durée non limitée également à compter du 1^{er} Novembre 2000

Monsieur François Fernand JUMPERTZ
Demeurant à Paris (17^{ème}) – 19 Rue RUHMKORFF
Né à Enghien les Bains (Val d'Oise) le 13 Avril 1961.

J

Monsieur JUMPERTZ introduit en séance déclare accepter le mandat qui vient de lui être confié et n'exercer aucun emploi et n'être frappé d'aucune mesure de nature à lui en interdire l'exercice.

.....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 Heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès Verbal qui a été signé par l'associé Unique et le pouvoir de fonctions pour acceptation..

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'B' with a vertical stroke on the left and a horizontal stroke at the top, intersected by a diagonal line.